

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 DECEMBRE 2017

L'an deux mille dix-sept, le 5 décembre à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle d'exposition de la mairie d'Eymoutiers, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre FAYE, Président,

Date de convocation du Conseil de Communauté : 29 novembre 2017.

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents
33	19	3	5	6
Pour	Contre	Abstention	N'ayant pas pris part au vote	
22	0	0	0	

Membres présents :

BAUDEMONT Dominique, BIDAUD Jean-Michel, BODIN Pascal, CHADELAUD Michel, CHAUVERGUE Laurence, DUPUY Nathalie, FAYE Jean Pierre, GANE Isabelle, GARDELLE Bruno, GLANGEAUD Delphine, LENOBLE Monique, LOURADOUR Patricia, PERDUCAT Daniel, PERIGAUD Chantal, PONS Gérard, SIMON Philippe, SUDRON Frédéric, TERRIER Gilles.

Suppléants avec voix délibérative :

TESSIER Marie-Claude suppléante de MUZETTE Thierry.

Membres ayant donné pouvoir :

DEVAUX Nathalie donne pouvoir à CHAUVERGUE Laurence, DOLLEY Alain donne pouvoir à BIDAUD Jean-Michel, POURCHET Pierre donne pouvoir à BAUDEMONT Dominique.

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir :

LACOUTURIERE Michel, PAQUET Laurent, PEYRISSAGUET Jean-Jacques, SERRU Marie-Claire, VERGNE Didier.

Absents :

CAMBOU Stéphane, CHABANAT Christine, MENUCELLI Thierry, PLAZANET Mélanie, ROGER Edouard, SIMON Isabel.

Secrétaire de séance : GANE Isabelle.

FINANCES

Délibération n° 100 – 2017 : Etude pour la réalisation de neuf schémas directeurs et étude de transfert de compétence sur l'ensemble du territoire communautaire : demande de subventions

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil Communautaire qu'est déclarée d'intérêt communautaire la réalisation d'études diagnostic des réseaux d'assainissement et d'eau potable.

Monsieur le Président vous informe qu'il convient de réaliser les derniers schémas directeurs, à savoir, pour Bujaleuf, Domps et Saint Julien le Petit : l'eau et l'assainissement, pour Cheissoux et Saint Amand le Petit : l'eau et pour Eymoutiers : l'assainissement.

Monsieur le Président précise, en outre, que, dans le cadre de la préparation du transfert de la compétence eau et assainissement prévu en 2020, il convient de lancer une étude pour préparer ce transfert de compétence.

Le marché est divisé en quatre lots définis comme suit :

- lot 1 : Bujaleuf (assainissement et AEP) et Domps (assainissement et AEP) ;
- lot 2 : Eymoutiers (assainissement) et Saint Amand le Petit (AEP) ;
- lot 3 : Saint Julien le Petit (assainissement et AEP) et Cheissoux (AEP) ;
- lot 4 : Transfert de compétence pour tout le territoire intercommunal.

Le montant estimatif du projet s'élève à 250 000 € HT, auquel il convient d'ajouter des frais de publicité à hauteur de 2 000 € HT.

Monsieur le Président vous indique qu'il convient de solliciter les financements auprès de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et du Conseil Départemental de la Haute-Vienne dans le cadre des Contrats Départementaux de Développement Intercommunal (CDDI).

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité :

- D'APPROUVER, le coût prévisionnel HT du projet désigné ci-dessus ;
- D'AUTORISER, Monsieur le Président, à demander les financements auprès de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et du Conseil Départemental de la Haute-Vienne ;
- D'AUTORISER, Monsieur le Président, à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.
A Eymoutiers, le 6 décembre 2017

Le Président,
Jean Pierre FAYE

Le Syndicat de Communes
des Pâles de Vassivière
élu de la Collégiale
SAINT EYMOUTIERS

